

Écrit par le 15 juin 2026

Sorgues : collecte de sapins sur le parking Bouscarle



Les fêtes de fin d'année sont terminées, et bien qu'on veuille prolonger les festivités, il est bientôt temps de ranger les décorations de Noël. La Ville de Sorgues organise d'ailleurs une collecte de sapins naturels du mercredi 3 au vendredi 19 janvier.

Les Sorguais pourront donc déposer leurs sapins naturels, sans décoration, sans support ni sac, dans la benne prévue à cet effet, qui sera installée sur le parking Bouscarle situé près de la piscine municipale. Les sapins récoltés seront broyés puis revalorisés en paillage et amendement dans les espaces verts de la Ville.

V.A.

Les Vauclusiens champions régionaux de la mobilisation pour le tri des déchets



A l'occasion de la semaine européenne de la réduction des déchets qui se tiendra jusqu'au dimanche 26 novembre prochain, [le groupe Suez](#) et [Odoxa](#) ont réalisé une enquête sur l'investissement des habitants de la région à vouloir limiter leurs déchets. Et à ce jeu-là, ce sont les Vauclusiens qui sont les plus mobilisés.

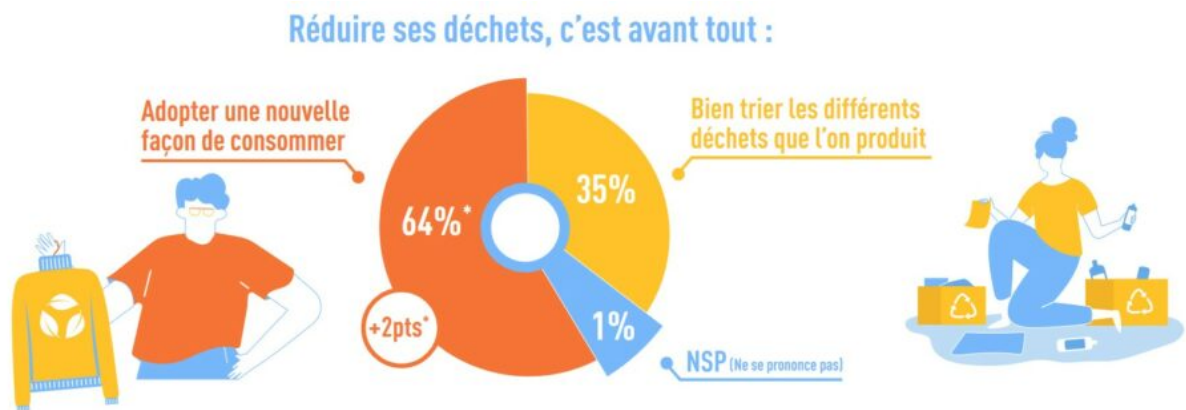
La nouvelle édition du baromètre annuel 'Les Français et la réduction des déchets' réalisé par l'institut de sondage Odoxa pour le compte du groupe Suez fait apparaître que les habitants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont de plus en plus nombreux à estimer faire attention à réduire leurs déchets au quotidien. Ils sont ainsi 83%, soit 1 point de plus que l'année précédente.

Ecrit par le 15 juin 2026

Dans le détail, la 4^e édition de ce baromètre annuel* place les Vauclusiens (86%) en tête des habitants de la région à être sensibilisé à ce sujet. Ces derniers devancent nos voisins de la métropole d'Aix-Marseille (83%).

Le tri c'est bien, moins de déchets c'est mieux

« En hausse de 4 points par rapport à 2022, 59% des habitants de la région Sud considèrent aujourd'hui que pour réduire ses déchets il ne suffit pas de bien trier - une habitude désormais ancrée dans le quotidien et considérée comme facile par 82% des interrogés - il faut également adopter une consommation moins productrice de déchets, explique le baromètre Odoxa-Suez. Les départements de la région Sud enregistrent sur ce point des résultats supérieurs à la moyenne nationale (57%) : dans les Bouches-du-Rhône, 60% des citoyens estiment que réduire ses déchets, c'est adopter une nouvelle façon de consommer ; ils sont 64% dans le Vaucluse, 56% dans les Alpes-Maritimes et 53% dans le Var.



En Vaucluse, 64% des habitants estiment que la réduction des déchets passe par l'adoption de nouvelle façon de consommer alors que pour 35% d'entre-eux il suffit encore de bien trier.

Le plastique ce n'est plus fantastique

« Parmi les écogestes mis en œuvre, deux comportements connaissent une forte progression en comparaison à 2022 : renoncer aux produits jetables (65%, +3pts en 1 an) et éviter les équipements et objets en plastiques (77 %, +4pts), précise Suez et Odoxa. Sur ce critère, on notera le comportement plus engagé encore des habitants des Bouches-du-Rhône (80%) et du Vaucluse (83% ; +5 pts par rapport à la moyenne nationale). »

« La plus grande vigilance des habitants de la région PACA à l'égard du plastique se lit aussi dans le fait que la part d'entre eux privilégiant l'eau du robinet à celle en bouteille (79%) est supérieure à la moyenne nationale (+ 6pts). »

Ecrit par le 15 juin 2026



Comment les Vaclusiens priorisent les écogestes à privilégier dans le contexte actuelle.

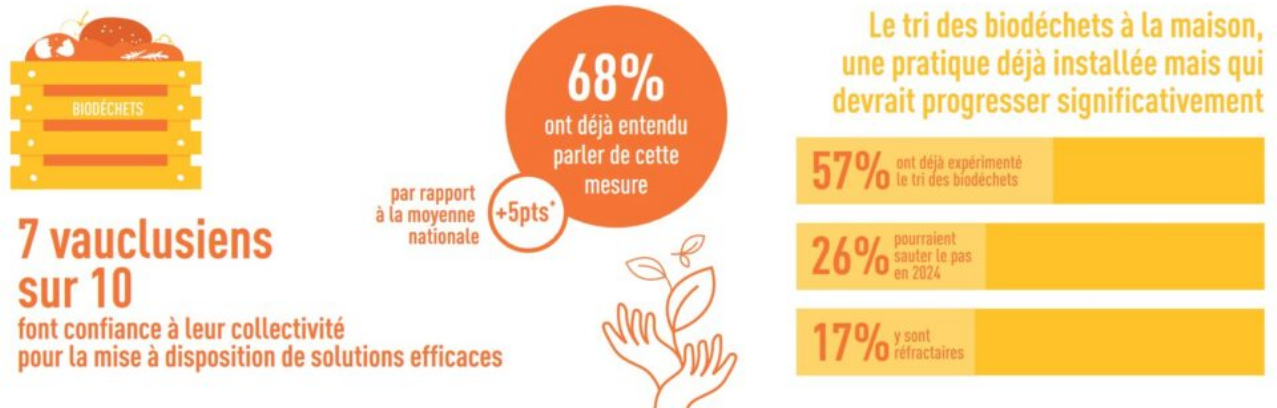
Les objets ont une seconde vie

« Dans une moindre mesure, les écogestes liés à la durabilité progressent également, dans un contexte de crise économique qui les favorise : 81% des habitants de la région PACA essaient plus souvent de réparer leurs objets et équipements pour les faire durer (+ 2 pts*) et 70% revendent sur des plateformes de seconde main des vêtements et équipements qu'ils auraient jetés auparavant (+2pts). »

« Si le tri des emballages est un réflexe désormais largement adopté, les habitants de la région Sud-Paca essaient à présent d'éviter de produire des déchets en modifiant leurs habitudes de consommation et en donnant une seconde vie aux objets, confirme [François Pyrek](#), directeur de Territoire Suez Sud-Paca, service aux collectivités.

Ecrit par le 15 juin 2026

À partir du 1^{er} janvier 2024, tous les ménages devront disposer d'une solution permettant de trier leurs biodéchets (loi anti-gaspillage)



« Les citoyens expriment ainsi une vraie attente sur ce sujet des biodéchets qui représente un levier majeur dans la réduction des déchets. »

François Pyrek, Territoire Suez Sud-Paca, service aux collectivités

Dans ce cadre, Suez, qui dispose de 2 000 collaborateurs, 10 centres de tri et de transfert ainsi que 7 installations de traitement et de valorisation des déchets sur le territoire régional, rappelle par la voix de François Pyrek que le groupe « accompagne les collectivités et les entreprises dans leur transition écologique en associant les usagers autour de ces tendances de fond pour mettre en place des solutions favorisant la prévention, la réutilisation et le réemploi. Autre signal très positif, la majorité des habitants de la région Sud-Paca sait que le tri des biodéchets entrera en vigueur au 1er janvier prochain (ndlr : 58% en Région et 68% pour le Vaucluse) et 6 sur 10 font confiance à leur collectivité pour mettre en place des solutions efficaces. Les citoyens expriment ainsi une vraie attente sur ce sujet des biodéchets qui représente un levier majeur dans la réduction des déchets. »

L.G.

***Méthodologie :** Enquête réalisée par voie électronique du 19 septembre au 6 octobre 2023 sur un échantillon de 1 010 habitants de la région Sud-Paca représentatifs de la population régionale âgée de 18 ans et plus (issu d'un échantillon total de 12 529 français).

Ecrit par le 15 juin 2026

Recyclage : les maires de Vaucluse et l'opérateur Orange lancent la collecte des mobiles usagers



L'Association des maires de Vaucluse (AMV84) et Orange coopèrent pour promouvoir le recyclage des mobiles. Une démarche essentielle quant au souhait exprimé par l'opérateur de téléphonie : atteindre la neutralité zéro carbone d'ici 2040.

L'AMV et Orange renforcent leur collaboration en vue de promouvoir le recyclage des mobiles. L'opérateur met l'accent sur la Responsabilité sociale des entreprises (RSE), située au cœur de leur

Écrit par le 15 juin 2026

modèle commercial, en organisant des ateliers qui répondent au besoin d'accompagnement des plus en difficulté sur le sujet.

De son côté, l'AMV appelle ses membres et leurs adhérents à se sensibiliser sur les enjeux du recyclage des mobiles, l'objectif étant d'augmenter le nombre de collecteurs de recyclage de mobiles dans les communes.

2 tiers des téléphones portables non-utilisés ne sont pas collectés

L'opérateur orange avait déjà la volonté d'atteindre une neutralité zéro carbone en 2040. Pour ce faire, il préconise par exemple de prioriser la 5G, qui consomment moins que la 4G, ou la fibre. La majorité des communes du Vaucluse étaient déjà, elles aussi, engagées dans les économies d'énergie avec une volonté de baisse des températures, une réglementation autour des éclairages publics, etc... Mais c'est une nouvelle démarche collective qui voit le jour, désireuse de voir naître de nouvelles synergies.

« On espère que toutes les communes de Vaucluse vont s'inscrire dans cette démarche. »

Pierre Gonzalvez, président de l'AMV84

Une sensibilisation qui n'est pas hors de propos puisque deux tiers des téléphones portables non-utilisés ne sont pas collectés et dorment dans les placards. Du reste, l'opérateur estime que l'on dénombre environ 6 à 7 terminaux (téléphones et box) dans chaque famille. Des chiffres alarmants lorsque l'on sait que les batteries au lithium contenues dans ces appareils sont inflammables au contact de l'air. Qui plus est, les terminaux sont le premier poste émetteur de CO2 et représentent 80% de l'impact carbone numérique dans le monde.

Les points fondamentaux du programme

Depuis 2020, Orange a lancé son [programme RE](#). L'opérateur cherche à attirer l'attention des consommateurs sur l'impact environnemental de leurs smartphones pour qu'ils soient en mesure de répondre de façon pertinente aux préoccupations environnementales de la société. Quatre piliers, évoqués par [Lionel Chambenoit](#), nouveau directeur des relations avec les collectivités locales du Vaucluse chez Orange, sont nécessaires face à l'enjeu de la seconde vie des mobiles. En effet, le recyclage, la reprise, le reconditionné et la réparation favorisent tous une économie circulaire.

Le point central de ce nouveau dispositif est également d'implanter au maximum dans les communes un ou plusieurs collecteurs de recyclage. Notons que les accessoires comme les chargeurs ou les écouteurs peuvent aussi être collectés. Les communes qui participent se voient acquérir une ou plusieurs boîtes ainsi qu'un espace en ligne orange dédié à ce recyclage. Une fois le collecteur rempli, la commune doit le signaler sur son espace dédié pour qu'un transporteur puisse venir récupérer les terminaux.

Dès lors, l'intérêt de cette collecte est double : une protection de l'environnement et une baisse de la pollution accrue, ainsi que la possibilité de réemployer les matériaux rares des téléphones portables recyclés. Par la même occasion, le recyclage mobile contribue au développement économique et social du territoire. En effet, l'opérateur fait appel à l'entreprise d'insertion [l'Atelier du bocage](#), membre

Ecrit par le 15 juin 2026

d'Emmaüs.

32 communes vauclusiennes participent déjà à l'opération

Il est important de noter que cette entreprise récupère tous les téléphones recyclés, mais qu'elle ne leur réserve pas forcément le même sort. Les téléphones en bon état sont réutilisés dans leur intégralité, reconditionnés et remis à la vente. L'intégralité des bénéfices sont reversés à [Emmaüs International](#) et les téléphones sont généralement redistribués en Afrique, ce qui contribue à équiper le continent face à un pouvoir d'achat qui n'est pas le même qu'en France. En revanche, les téléphones trop abîmés ou d'une ancienne génération seront seulement exploités pour leurs pièces : plastique recyclé, métaux rares des batteries ou des circuits intégrés... Ils seront triés et récupérés pour être ensuite insérés dans de nouveaux appareils électroniques.

Pour les plus curieux, les smartphones sont bel et bien démontés et leurs pièces réutilisées, mais aucune donnée n'est collectée et les téléphones recyclés sont entièrement vidés.

Les chiffres clés

Depuis 2010, Orange a collecté 16 millions de mobiles laissés à l'abandon, dont 9 millions en France, dans plus de 2 500 points de collecte (boutiques orange, collectivités territoriales, écoles...). De plus, chaque année le parc de mobile est renouvelé à hauteur de 30% (soit 20 millions).

À ce jour, 32 communes vauclusiennes* participent à l'opération de collecte mobile. Dans le département du Vaucluse, environ 40 à 50 mobiles sont collectés chaque mois dans les boîtes prévues à cet effet. Dans le cadre de ce recyclage des mobiles, 25 000 téléphones collectés équivalent à la création d'un emploi d'insertion aux ateliers du bocage.

Justine Guey

**Le Thor, Cheval Blanc, L'Isle-sur-la-Sorgue, Vaugines, Lacoste, Jocas, Saint-Christol, Saumane-de-Vaucluse, Mondragon, Gordes, Saint-Pantaléon, Châteauneuf-de-Gadagne, Caumont-sur-Durance, Saint-Trinit, Roaix, Althen-des-Paluds, Sérignan-du-Comtat, Sivergues, Mérindol, Uchaux, Murs, Bédoin, Beaumont-du-Ventoux, Gigondas, Brantes, Bonnieux, Blauvac, Beaucet, Beaumont-de-Pertuis, Beaumettes, Pernes-les-Fontaines et Ansouis.*

Sorgues : des ateliers pour initier les parents et les enfants au développement durable

Ecrit par le 15 juin 2026



À l'occasion des vacances scolaires de printemps, le centre social de Sorgues (CeSam) organise cinq ateliers sur le thème du développement durable pour les parents et leurs enfants du mardi 25 au vendredi 28 avril. Ces ateliers seront animés par deux ambassadeurs du tri de la communauté d'agglomération Les Sorgues du Comtat.

Demain, le mardi 25 avril, une visite de la déchèterie et du centre de tri de Vedène sera organisée pour en apprendre plus sur la collecte, le traitement et la valorisation des déchets. Cette activité peut être effectuée à partir de 16 ans. Les participants se donnent rendez-vous au siège du CeSam (cité Establet à Sorgues) à 9h.

Les mercredi 26 et jeudi 27 avril, les enfants entre 6 et 16 ans pourront participer à un ramassage de déchets et à un atelier de recyclage de 13h30 à 17h au siège du CeSam.

Le jeudi 27 avril, les jeunes à partir de 13 ans pourront participer à un Escape Game sur le thème du développement durable à 16h au siège du CeSam.

Enfin, le vendredi 28 avril, les enfants jusqu'à 12 ans pourront profiter d'un pique-nique zéro déchets avec leurs parents au Parc Abracadabra à Sorgues de 10h à 12h. Les participants se donnent rendez-vous

Ecrit par le 15 juin 2026

à 9h30 au siège du CeSam.

Pour chaque atelier, les enfants doivent être accompagnés d'un parent. Les inscriptions sont obligatoires auprès du CeSam par téléphone au 04 90 16 93 23.

V.A.

Les élus dévoilent 14 propositions pour lutter efficacement contre la pollution des emballages plastiques



Alors que la concertation nationale autour de la « fausse » consigne pour recyclage des bouteilles en plastique, lancée par le Gouvernement le 30 janvier dernier, se poursuit, les associations de collectivités réaffirment collectivement leur opposition ferme à un projet dont les conséquences seraient contreproductives, tant du point de vue environnemental, économique, que social.

Écrit par le 15 juin 2026

À trois mois de la décision finale prévue en juin, et de manière inédite, l'AMF, Intercommunalités de France, AMORCE, l'AMRF, l'ANPP, l'APVF, le Cercle National du Recyclage, Départements de France, France urbaine et Villes de France unissent leurs forces afin de travailler sur des propositions communes et faire front uni contre ce projet de fausse consigne, qui serait non pas pour réemploi mais pour recyclage.

Contreproductive, cette fausse consigne n'aurait d'autre conséquence que de complexifier le geste de tri pour les citoyens, et d'encourager indirectement la consommation de bouteilles en plastique, ce qui irait à rebours du sens de l'histoire à l'heure où le G7 se fixe enfin des premières ambitions de lutte contre la pollution. Les seuls bénéficiaires seraient les producteurs pour un gain estimé de plusieurs centaines de millions d'euros par an.

[Télécharger ici les 14 propositions](#)

Les échanges issus des différentes réunions de ce groupe de travail ont abouti sur 14 propositions alternatives permettant de remplir les objectifs de collecte et recyclage des bouteilles en plastique, tout en préservant le service public de gestion des déchets et le geste de tri, mais également en dépassant le seul sujet de ces bouteilles.

Ces propositions alternatives visent à atteindre, certes, l'objectif spécifique de 90 % de collecte pour recyclage des bouteilles pour boisson en plastique (315 000 tonnes par an), mais surtout de réduire massivement la pollution induite par l'ensemble des déchets plastiques (5 millions de tonnes) et enfin d'atteindre les principaux objectifs de la France en matière d'économie circulaire sur les déchets ménagers (38 millions de tonnes).

Les élus locaux, représentés par leurs dix associations représentatives, resteront mobilisés tout au long de la concertation afin de porter haut et fort leur opposition à la fausse consigne, et leurs propositions pour un service public de gestion des déchets ambitieux et efficace, notamment à l'occasion des concertations régionales sur le sujet dans les semaines à venir où ils feront entendre la voix des territoires.

Ecrit par le 15 juin 2026

La part des bouteilles en plastique dans la production des déchets en France

342 millions de tonnes de déchets produits

ADEME, 2022 - chiffres 2018

10%

39 millions de tonnes de déchets ménagers et assimilés

ADEME, 2022 - chiffres 2018

90%

303 millions de tonnes de déchets générés par les activités économiques et de construction

ADEME, 2022 - chiffres 2018

5,3 millions de tonnes d'emballages mis sur le marché

ADEME, 2021

1,18 millions de tonnes d'emballages en plastique

dont 350 000 tonnes de bouteilles en plastique soit **13,5 Mds de bouteilles**

Grand Avignon : Permis de construire confirmé pour la recyclerie d'Agroparc

Ecrit par le 15 juin 2026



Le juge des référés vient de rejeter la requête déposée par un certain nombre de riverains, visant à suspendre l'exécution du permis de construire délivré au Grand Avignon pour la réalisation d'une recyclerie dans la zone d'activités d'Agroparc.

Le juge souligne la dimension écologique du projet

« Le juge considère en effet que le site d'implantation de la future recyclerie, dans un zonage à vocation multiple à proximité d'un aéroport, ne fait l'objet d'aucune protection environnementale particulière et il souligne la 'dimension écologique du projet', explique la Communauté d'agglomération du Grand Avignon qui porte le projet. Pour toutes ces raisons, les requérants n'étaient pas fondés à soutenir que le projet devait être soumis à la réalisation d'une étude environnementale. Le Grand Avignon a en effet respecté toutes les procédures administratives dans ce dossier. »

Ecrit par le 15 juin 2026



La futur déchetterie d'Agroparc devrait permettre à la Communauté d'agglomération du Grand Avignon d'atteindre ses objectifs en matière de recyclage des déchets.

Premier coups de pioches prévus pour l'été prochain

Pour rappel, ce projet comprend une déchetterie nouvelle génération, à plat et couverte pour empêcher les nuisances sonores s'étendant sur 5 575m², une recyclerie, située à côté de la déchetterie de 1 615m² pour développer une politique de réutilisation des déchets (objets, mobiliers...), une zone pédagogique accueillant des scolaires (400m²) ainsi que des locaux destinés à accueillir le service environnement-déchets du Grand Avignon (817m²). L'ensemble, imaginé par le cabinet héraultais [Dalby architectes](#), s'étendra sur un terrain de 16 000m² situé en prolongement de la rue Lucie-Aubrac.

Cette 'déchetterie modèle', qui devrait permettre de traiter 5 000 à 7 000 tonnes de déchets par an, sera amenée à prendre le relais de celle de Montfavet qui sera fermée quand celle-ci entrera en service. Les travaux devraient débuter cet été.

[Lire également : Pour Zap Agroparc, ce n'est pas encore fait pour la future déchetterie du Grand Avignon](#)

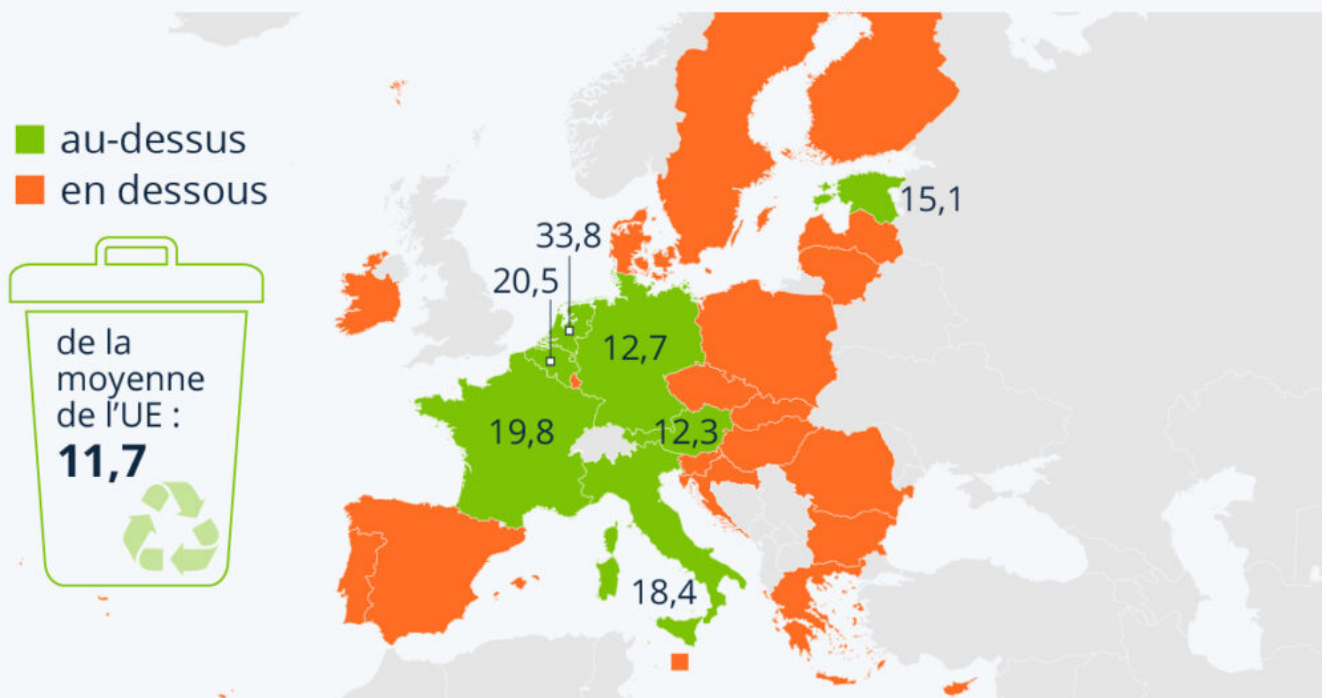
L.G.

Les Pays-Bas, champions du recyclage

Ecrit par le 15 juin 2026

Les Pays-Bas, champions du recyclage

Taux d'utilisation circulaire de matière dans une sélection de pays européens en 2021 (en %) *



* matériaux issus de déchets recyclés.

Source : Eurostat



statista

Le [recyclage](#) représente un levier efficace pour contrecarrer la consommation élevée de [ressources](#). Dans l'Union européenne, les Pays-Bas sont en tête dans ce domaine : dans ce pays, les matériaux recyclés (plastiques, fibres naturelles, métaux) représentent 34 % des ressources utilisées dans les processus de production nationaux. Comme le montre notre graphique basé sur les [données](#) d'Eurostat, la Belgique arrive en deuxième position des pays de l'UE 27 qui recyclent le plus : le taux d'utilisation circulaire de

Ecrit par le 15 juin 2026

matière y est de 21 %. Avec un pourcentage de 19,8 %, la France dépasse également de loin la moyenne européenne de 12 % et se place ainsi en troisième position de ce classement. Parmi les sept pays qui se situent au-dessus de la moyenne européenne, on trouve encore l'Italie (18 %), l'Estonie (15 %), l'Allemagne (13 %) et l'Autriche (12 %). La Roumanie est le pays le moins bien classé, avec un taux de 1 %.

De Claire Villiers pour [Statista](#)

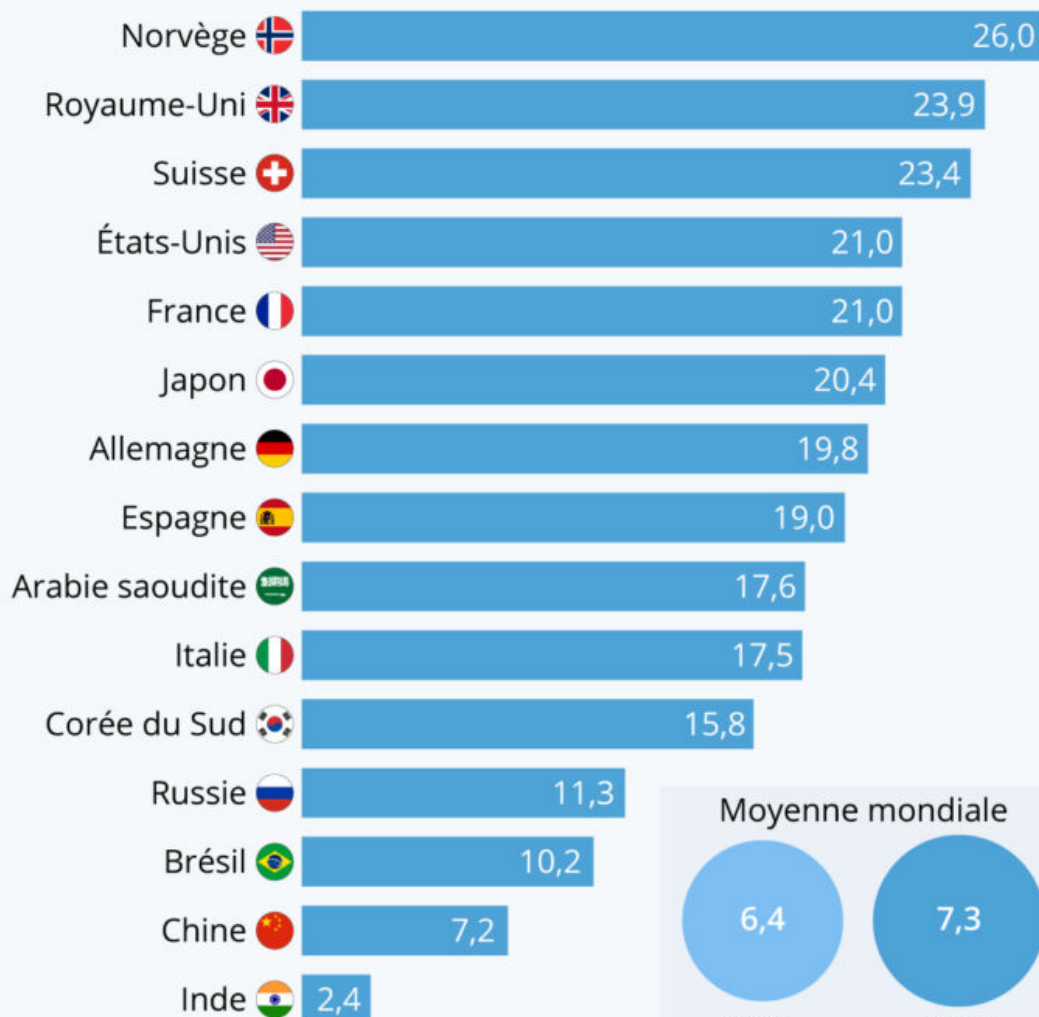
Le poids de nos déchets électroniques

Ecrit par le 15 juin 2026

Le poids de nos déchets électroniques



Estimation du poids total de déchets électroniques générés par habitant en 2019, en kg *



* dans une sélection de pays

Source : The Global E-waste Monitor 2020



statista 

Écrit par le 15 juin 2026

54 millions de tonnes. C'est le volume de déchets électroniques qui a été généré dans le monde en 2019, en hausse de 21 % en seulement cinq ans, selon le dernier rapport [Global E-waste Monitor](#) des Nations Unies. L'étude prédit également que la quantité de déchets électroniques atteindra 74 millions de tonnes d'ici 2030, faisant de ces déchets le flux de déchets ménagers qui connaît la croissance la plus rapide au monde, alimentée notamment par la hausse de la consommation d'équipements, leur [cycle de vie court](#) et peu d'options de réparation. En 2019, seuls 17 % des déchets électroniques mondiaux ont été collectés et recyclés, selon les estimations.

Le plus grand producteur de déchets électroniques au monde est la Chine, avec environ 10 millions de tonnes en 2019, suivie par les États-Unis (6,9 millions de tonnes) et l'Inde (3,2 millions de tonnes). Cependant, si l'on regarde le volume rapporté à la population, les Chinois sont loin d'être les premiers avec 7,2 kilos générés par habitant, ce qui correspond finalement à la moyenne mondiale.

Ce sont les pays scandinaves et le Royaume-Uni qui génèrent le plus de déchets électroniques par tête, avec par exemple 26 kilos par an pour les Norvégiens et 24 kilos pour les Britanniques. Les Français font également partie, comme les Américains, les Suisses et les Japonais, de la quinzaine de pays développés où le volume annuel de déchets dépasse 20 kilos par habitant. Selon les [chiffres](#) d'Eurostat, seul un peu plus du tiers des déchets électroniques étaient recyclés en France en 2018.

À l'opposé de l'échelle, c'est en Afrique que la production de [déchets](#) de ce type est la moins élevée : de l'ordre de 500 grammes par habitant par an dans des pays comme le Niger, le Mozambique ou l'Éthiopie. Malheureusement, ce n'est pas pour autant que la région est préservée de l'accumulation de ces déchets dangereux, puisque que de nombreux pays européens [continuent d'y exporter](#) leurs équipements électroniques défectueux malgré la Convention de Bâle de 1992.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Le surcyclage s'invite à l'Isle-sur-la-Sorgue avec l'Upcycling Festival

Ecrit par le 15 juin 2026



Du samedi 29 octobre au mardi 1er novembre, le Parc Gautier, à l'Isle-sur-la-Sorgue, va accueillir la 3^e édition de l'[Upcycling Festival](#), un événement dédié au surcyclage.

Le surcyclage, c'est quoi ? C'est le fait de récupérer des produits inutilisés ou inutilisable afin de les transformer dans le but de leur donner une toute nouvelle utilité. Par exemple, les palettes en bois qui sont réutilisées pour créer un sommier. C'est le thème de l'Upcycling Festival, qui va s'installer ce week-end à l'Isle-sur-la-Sorgue, et ce, jusqu'à mardi.

Dès l'entrée du Parc Gautier, vous pourrez découvrir [une quinzaine d'exposants](#) en art, mode, décoration, design et habitat avec du recyclage de cordes d'escalade en accessoires de mode, de la création industrielle à partir d'objets anciens, ou encore de la fabrication artisanale écoresponsable en textile.

Il y aura également des animations sur le thème du surcyclage telles qu'une conférence sur 'Pourquoi, où et comment recycler nos bijoux fantaisie ?' par Ghislaine Bourillon de l'entreprise avignonnaise [2L Créations](#), le samedi 29 octobre à 15h30. Les enfants aussi, pourront découvrir la pratique du surcyclage avec deux ateliers 'Fabrique ta déco nature' organisés les dimanche 30 et lundi 31 octobre de 10h30 à

Ecrit par le 15 juin 2026

11h30 par Anouk et Caroline de [Enfance en Provence](#). Ces ateliers sont dédiés aux enfants à partir de 5 ans, et l'inscription est obligatoire au 06 81 22 60 21. Le lundi 31 octobre, Chantal Hinker dévoilera en avant -première les conclusions de son livre 'UpCycling : La Nouvelle Revolution Industrielle', publié aux éditions L'Harmattan. Elle sera en dédicace de 11h30 à 12h.

V.A.